

## **Des adhérents de la CSIAM unissent leurs forces pour former le premier et seul éco-organisme de la filière des véhicules hors d'usage (VHU)**

**Paris, le 19 décembre 2023**

**La Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motorcycle (CSIAM), représentant 85 marques de constructeurs de véhicules – voitures, deux et trois roues, camions, cars et bus – et comptant pour plus de 60% des immatriculations en France, annonce qu'une partie de ses adhérents créent le premier et seul éco-organisme pour la gestion des véhicules hors d'usage (VHU) en France.**

L'éco-organisme permettra à ces constructeurs de satisfaire dans les meilleures conditions leurs nouvelles obligations de responsabilité élargie du producteur (REP) issues de la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire, dite loi AGECE, qui leur incomberont dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Celle-ci prévoit notamment un renforcement de la collecte, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des véhicules hors d'usage sur le territoire.

En créant un éco-organisme, ces adhérents de la CSIAM affichent ainsi leur volonté de s'engager résolument dans le cercle vertueux de l'économie circulaire, et de répondre aux attentes légitimes des consommateurs en faveur d'une filière automobile responsable et tournée vers l'avenir.

Pour mener à bien ce projet, les adhérents de la CSIAM concernés s'appuieront sur Tracauto et Autoeco et associeront tous les acteurs de la filière du traitement des VHU, notamment Federec (Fédération des Entreprises de Recyclage) et Mobilians, principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité.

La demande d'agrément de l'éco-organisme sera déposée d'ici la fin de l'année auprès des pouvoirs publics, et un premier conseil d'administration se tiendra début janvier 2024 durant lequel la gouvernance sera actée.

*« La CSIAM est résolue à guider ses adhérents pour assurer la transition vers une gestion responsable et efficace de la fin de vie de l'ensemble des véhicules mis sur le marché en France, grâce à la mise en place d'un éco-organisme. Avec cette initiative, la filière s'unit pour assumer ses responsabilités et construire un modèle plus durable et circulaire pour l'automobile et le motorcycle en France »* **Athina Argyriou**, Présidente déléguée et Directrice générale de la CSIAM.

\*\*\*